



Saint-Oyens, novembre 2011

AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE ST-OYENS

Téléthon - vente des sapins de Noël

Le samedi 03 décembre 2011 les sapeurs-pompiers organisent la traditionnelle journée en faveur du Téléthon. Rendez-vous dès 10 heures au local PCi (maison de commune). Vin chaud et raclette vous seront proposés. Votre participation sous forme de dons, pâtisseries maison ou autre sera très appréciée. Nous vous remercions d'ores et déjà de venir nombreux apporter votre soutien.



La vente des sapins de Noël se déroulera en même temps sur la place de parc du bâtiment administratif. Nos forêts ne disposant pas de suffisamment de sapins à couper, la commune a dû passer commande auprès d'un autre fournisseur ce qui porte le prix de vente de ces derniers à frs. 20. --/pièce.



Feu de sapins

L'occasion vous est offerte de brûler vos sapins de Noël et passer un moment de convivialité autour du verre de l'amitié au stand de tir de Saint-Oyens le 13.01.2012 dès 18 heures. Venez nombreux.



Passage du Père Noël

Le Père Noël viendra saluer petits et grands le samedi 17 décembre 2011 à 09h30 au local de l'abri communal. Nous nous réjouissons de passer un moment agréable en sa compagnie en dégustant une boisson chaude.



Fête de Noël au temple

La fête de Noël sera célébrée le jeudi 22 décembre 2011 à 19h00 à l'église de Saint-Oyens. Comme à l'accoutumée, les enfants du village de 6 à 12 ans préparent la fête sous la conduite de Mesdames Sabine Cornaz et Nathalie Grosjean, que nous remercions pour leur dévouement. Les répétitions ont lieu à l'abri PC et ensuite à l'Eglise. La Municipalité remercie vivement les parents qui encouragent leurs enfants à participer à la préparation de cette belle fête. A l'issue de la cérémonie, la Société de Jeunesse vous servira le vin chaud devant l'église.



Déchèterie intercommunale de l'Alliez

Pas de changement, horaires normaux.



Administration communale

Le bureau de l'administration communale sera fermé du 26 décembre 2011 au 09 janvier 2012. Réouverture du guichet le mardi 10 janvier 2012 selon l'horaire habituel.



Bois de feu

Nous vous informons que vous avez la possibilité de commander du bois de feu provenant de nos forêts. Pour ce faire, vous pouvez contacter M. Pascal Desarzens au 079/687.74.09 ou remplir le formulaire de commande qui se trouve sur le site de la commune www.saint-oyens.ch



Routes

Suite à la pose de radars, mis à notre disposition par le TCS, nous avons reçu les résultats des mesures de vitesses sur nos chemins communaux. Ces derniers sont disponibles à la consultation à notre bureau administratif aux heures d'ouvertures habituelles.



Routes fermées / Déneigement

En période hivernale le chemin de l'Epine desservant la déchèterie intercommunale sera fermé et interdit à la circulation. Les usagers sont priés d'y accéder via Essertines.



En ce qui concerne le déneigement des routes communales, la commune de Saint-Oyens assure la praticabilité, entre 06h00 et 22h00. Vu la topographie des lieux, ce sont les axes routiers principaux qui sont déneigés en priorité. Les trottoirs, par contre, ne sont souvent pas dégagés à la première heure. Aussi, nous invitons les personnes qui ne doivent pas impérativement se déplacer tôt à attendre que les trottoirs soient praticables avant de sortir. Nous pensons notamment aux personnes âgées.

Nous rappelons que les automobilistes sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse aux conditions atmosphériques. De plus, ils ne doivent pas laisser leur véhicule sur des places de parc ou sur des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné. La Commune ne peut être rendue responsable d'éventuels dégâts dus aux travaux de déneigement.

D'autre part, le déneigement des entrées des bâtiments incombe aux propriétaires. Il est interdit de jeter de la neige depuis les propriétés privées sur le domaine public (y compris celle des toits).

Nous demandons également à chacune et chacun de prendre ses dispositions à l'avance afin d'éviter les désagréments habituels dus aux mauvaises conditions climatiques.

La Municipalité remercie les usagers des routes et des trottoirs qui, par leur conduite responsable et leur compréhension, faciliteront la tâche du personnel de déneigement.

Bus pyjama

Nous vous informons que les personnes qui font partie du réseau intercommunal, Aubonne - Montherod - Saubraz - Gimel - Saint-Oyens - Essertines-sur-Rolle, bénéficient d'un tarif préférentiel de frs. 2. -- /course pour utiliser le bus pyjama. Ce prix symbolique ne couvre nullement les frais de ce transport. Les Communes concernées participent au financement de ce bus. Les usagers non domiciliés dans l'une de ces communes doivent s'acquitter du prix de frs. 14. --.



Ce service est assuré par les véhicules de l'entreprise "Aubonne Taxis" tél. 0800 816 818.

Auberge communale

Le restaurant sera fermé les 24-25-26-et 27 décembre 2011.

Repas du Réveillon, prendre contact avec Mme Nunes 021/828.28.00.

Le 1^{er} janvier 2012 Isabel Nunes et son équipe vous offrent l'apéritif entre 10h30 et 12h00.



Accueil des nouveaux habitants et jeunes majeurs

La Municipalité aura le plaisir de convier, les nouveaux habitants ainsi que les citoyens ayant obtenus leur majorité, le 27 janvier 2012.

La Municipalité et l'administration communale vous souhaitent de belles fêtes et
une joyeuse année 2012 !!!

